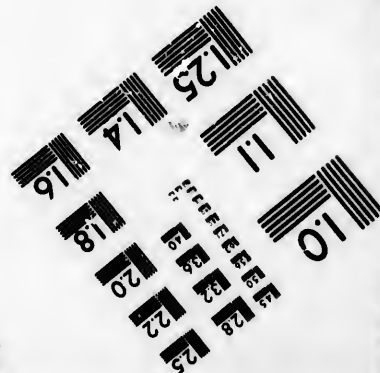
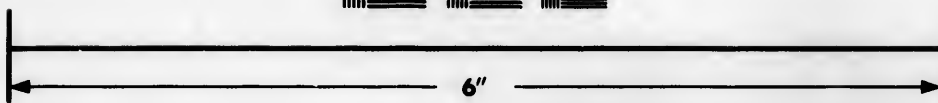
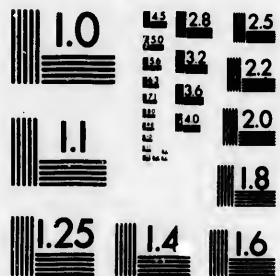


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
16
18
20
22
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
15
28

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

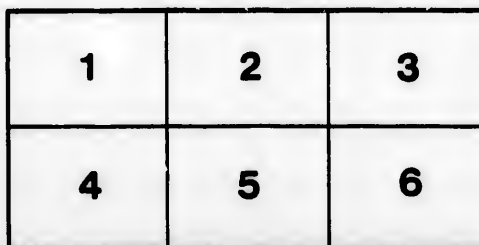
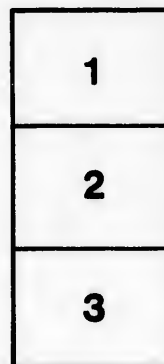
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

HISTOIRE

DE

JOHN HART,

Insigne Voleur.

Exécuté à Québec, le 10 Novembre, 1826, pour
Vole Sacrilège dans l'Eglise Cathédrale Ca-
tholique de Québec.

JOHN HART naquit à Frédérickton, en 1797. Ses pa-
rens étaient Anglais, et il était le sixième enfant de sa famille.
A l'âge de 10 ans il fut enrôlé dans le 104^{ème}. Régiment
comme tambour et durant près de dix années de service comme
tel, sa conduite ne mérita aucun reproche. En 1817 le Ré-
giment fut remercié, et Hart se trouvant libre, ne crut pouvoir
mieux faire que de joindre le 76^e. Régiment, dans lequel il
démoura trois ans ; mais à cet époque il était devenu si mé-
chant, qu'après avoir reçu sur les épaules plus de six à 700
coups de fouet pour avoir frappé les Serjans et les Caporeaux,
il en fut chassé pendant son séjour à Québec, où il se trouva
enfin en liberté.

Désirant revoir ses parens, il résolut de retourner dans son
pays natal, et s'embarqua à bord d'une Goëlette sous son
uniforme, et s'engagea à travailler pour son passage. A peine
fut-il embarqué que le Capitaine le mit à goudronner les
bordages des agrès ; mais Hart dégoûté de ce nouveau genre
de vie, s'en retira au bout de 4 jours. Hart avouait lui même
que jusqu'alors il n'avait encore commis d'autre crime que
d'avoir frappé des Officiers subalternes mais arrogants dans le
régiment qu'il venait de quitter. Son humeur violente et em-
portée ne lui permettant pas de souffrir une insulte de qui que
ce fût, l'engagea souvent dans des querelles. Ayant donc
abandonné son projet de revoir sa patrie, il forma le dessein
de ce rendre dans le Haut-Canada ; mais après avoir été re-
tardé pendant neuf jours à New-Liverpool, il revint à Qué-
bec, où il commença à déployer les dispositions de son ca-
ractère pour le vice et le libertinage. Ce fut alors qu'il com-
mit son premier crime en volant un Bonnet Ecossois du maga-
sin de Mr. Young, à la Basse-Ville de Québec, de la manière
suivante.

Carton CG - 93

Un jour que Hart était en humeur de se divertir, il rencontra par hazard un nommé John Robinson, qui, quoiqu'il ne fût pas en connoissance intime avec lui depuis long-tems, lui demanda s'il avait de quoi traiter un ami.

Hart offrit de partager volontiers avec lui le peu d'argent qu'il avait, et ils se rendirent tous deux au cabaret voisin, et dépensèrent le peu qu'il possédait à boire et manger. En sortant de la maison, Robinson appercevant un bonnet écossais suspendu à la porte de Mr. Young, persuada à Hart de l'enlever, en lui disant qu'ils pourroient en retirer assez pour se divertir encore, et lui préta un couteau pour couper la fisselle qui l'attachait. Hart se rendit aussitôt au conseil de son camarade, et enleva le bonnet qu'il vendit aussitôt après pour trois chelins, à un nègre à bord d'un vaisseau au Quai du Roi. Ils se rendirent donc à un autre cabaret pour jouir du fruit de leur dépouille ; et pendant que Hart était à démêler avec un querelleur, Robinson s'évada, et courut chez Mr. Young lui demander s'il avait perdu quelque chose. Mr. Young ne s'étant pas encore aperçu du vol, Robinson lui fit voir qu'on lui avait pris un bonnet écossais, et lui demanda en même tems combien il lui donnerait s'il lui livrait le voleur. Mr. Young lui dit que le bonnet n'était pas d'un grand prix, mais qu'il allait le faire prisonnier lui même s'il ne lui révélait aussitôt le mystère. Robinson alarmé, le conduisit à la maison où il venait de laisser Hart qu'il lui désigna comme étant le voleur. Celui-ci fut en conséquence traduit devant les Magistrats, ayant son camarade pour accusateur ; mais tous deux furent considérés comme également coupables, et condamnés à deux mois dans la maison de correction. Son terme expiré, Hart recouvra sa liberté, mais sans un seul denier ; ce qui le détermina à saisir la première occasion de s'en procurer. Dans cette pensée, le hazard le conduisit près d'un corps-de-garde, et au moment où la sentinelle appelait la troupe en-dehors, il s'introduisit dans la chambre, sous prétexte d'allumer sa pipe, en enleva une montre dont le bruit venait de frapper son oreille, et s'enfuit.

Se croyant en sureté, Hart, après avoir vendu la montre, se rendit à un corps-de-garde voisin du premier, et fit part à la sentinelle d'une bouteille de rum qu'il venait de se procurer. Mais ces derniers le rejoignirent bientôt pour avoir volé la montre ; et après l'avoir dépouillé de l'argent qu'il avait avec lui, le conduisirent en prison. On fit son procès, et il ne fut acquitté qu'après avoir été fouetté publiquement sur le marché, et avoir demeuré six mois aux travaux durs.

Peu
caine,
logis ni
rues acc
son dés
et qu'il
par un
Phillip
tèrent
à laise
jour su
dans
pour v
de Mr
une m
dans l
prison
dans l
et par
Ap
résolu
fortun
te, q
il ab
il se
peu
et ta
lent
le c
et e
poi
que
ent
et
to
so
sé
ca
de
co
p
c
d

Peu après cette époque il fit connaissance avec une Américaine, avec laquelle il eut une carrière amoureuse, sans logis ni argent. Dans ce déplorable état, il parcourait les rues accompagné de sa donzelle, lorsqu'il aperçut une maison déserte, dont il s'empara. Mais comme il faisait froid, et qu'il manquait de tout, Hart fut, le lendemain, conduit, par un de ses camarades à une maison appartenant à Mr. Phillips, dont ils enlevèrent un poêle et son tuyau qu'ils ajustèrent dans leur nouvelle maison, et passèrent cette nuit plus à l'aise que la première ainsi que leur compagne. Mais le jour suivant, il fut question de se procurer de la nourriture, et dans cette vue, Hart se rendit dans le faubourg St. Roc, pour vendre quelques articles qu'il avait enlevés de la maison de Mr. Phillips, outre le poêle, qu'il mit aussi en gage pour une modique somme. Mais le bruit du vol s'étant répandu dans la ville, Hart et son compagnon furent arrêtés, mis en prison et condamnés à douze mois de prison et à être brûlés dans la main ; leur blonde ayant heureusement pris la fuite, et par là échappé à la prison.

Après avoir subi cette sentence, Hart forma de nouveau la résolution de se rendre dans le Haut Canada afin d'y tenter fortune dans les chantiers. Mais à peine se fut-il mis en route, que pensant aux difficultés qu'il éprouverait à voler le bois, il abandonna son dessein et revint à Québec. A son arrivée il se munit d'une nouvelle femme, avec laquelle il dépensa le peu qui lui restait ; mais ses moyens furent bientôt épuisés, et tandis qu'ils se promenaient, à la faveur de la nuit, un violent orage les força de chercher un abri ; et Hart apercevant le corps-de-garde des batteaux désert, en enfonça une fenêtre, et en prit possession avec sa compagne pour la nuit. Mais au point du jour, notre homme étant sorti pour procurer quelques rafraichissemens à sa maitresse, la trouva, à son retour, entourée d'une garde de soldats qui s'emparèrent aussi de lui, et les conduisirent devant les Magistrats, qui les envoyèrent tous deux à la maison de correction pour trois mois. A leur sortie, Hart et sa compagne prirent chacun leur parti, et se séparèrent ; mais le hazard les rassembla de nouveau dans un cabaret du faubourg. Hart était alors épuisé de fatigue et de misère, et sachant que sa maitresse venait d'acquérir une certaine somme d'argent par un expédient qu'il connoissait, la pria de le secourir. Se voyant refusé, il lui rappella les sacrifices qu'il avait si souvent faits pour elle ; mais rebuté de sa dureté, il lui enleva une redingotte qu'il lui avait lui-même donnée, dans ses jours d'abondance, et pour laquelle il avait

payé six piastres, en lui disant qu'il allait la vendre pour soulager sa misère. Après lui avoir dit adieu, et vendu la redingotte, il fit route pour les Trois-Rivières.

Arrivé dans cette ville, il entra dans un magasin sous prétexte d'acheter quelques effets, et pendant que la femme était occupée à chercher ce qu'il demandait, il fit un paquet de marchandises qu'il emporta et les distribua au Sud, en poursuivant sa route vers Montréal. Ici il fit rencontre d'un ancien compagnon avec qui il s'achemina pour les Etats-Unis, où après avoir épulsé son tempérament dans la débauche, il résolut de retourner en Canada ; et arriva en effet à Québec, le théâtre de ses anciennes folies, après avoir fait partie du chemin à pied. Son dessein était d'entrer dans un hôpital pour le recouvrement de sa santé, mais à peine fut-il arrivé à Québec, que son ancienne maîtresse le fit emprisonner pour le vol de la redingotte, et cette offense lui mérita douze mois de maison de correction. Il sortit de prison en meilleure santé qu'il y était entré, et tandis qu'il allait par les rues sans argent ni ami, il fit rencontre d'un ancien camarade qui était aussi destitué que lui. N'ayant ni l'un ni l'autre de quoi payer leur logement pour la nuit, ils résolurent de coucher dans une étable, où ils reposèrent assez tranquillement. Le jour venu, Hart pensait aux moyens d'améliorer sa condition, lorsqu'il aperçut près de lui une vieille table qui servait à nettoyer les couteaux. En examinant attentivement, il trouva une fourchette et un morceau de savon ; " ces bagatelles, dit-il à son compaguon, peuvent du moins nous donner de quoi boire un coup." Mais son ravissement fut à son comble, en apercevant près de lui une petite bourse remplie d'argent. Cet heureux hazard ranima son courage, et après avoir partagé avec son camarade, Hart se mit en recherche de son ancienne blonde qu'il retrouva couverte de haillons ; et malgré sa cruauté en le puissant pour la redingotte, il l'équipa de nouveau, et lui promit d'oublier le passé.

Tout le jour se passa dans la joie, ainsi qu'une partie de la nuit, jusqu'à ce que le punch et le rum les eussent ensevelis dans le sommeil. A son réveil, Hart se trouve logé dans son ancien appartement, sans savoir comment il y était parvenu, et entièrement privé de son argent qui se montait, la veille, à cent piastres. Ce nouveau faux-pas lui valut un mois de prison. Il n'en fut pas plutôt sorti, qu'il rencontra sa maîtresse, avec laquelle il avait pointé un rendez-vous à un endroit qui leur était bien connu. Hart se rendit à son engagement, mais sa femme lui ayant manqué parole, il résolut de s'en venger à la

premi
né o
dre
ven
vera
pres
ama
Jea
son
de
les
son
ma
tes
che
tre
po
me
ar
ve
da
de
le
va
pr
co
pi
r
à
j
t
s
f

première occasion. Le lendemain au soir, s'étant emparé d'une oie qu'il avait trouvée dans une étable où il avait été prendre logement pour la nuit, dans la rue St. Louis, il aperçut venir sa maîtresse accompagnée d'un soldat, et faisant route vers un corps-de-garde. Il se mit donc en embuscade, et après avoir passé une partie de la nuit dans cet état, comme les amants, après être sortis de leur logis, arrivant à la porte St. Jean, Hart saisit le soldat au collet, et lui décharge un coup de son oie sur la mâchoire. Ayant enfin contraint son ennemi de prendre la fuite, il tourna ses coups contre sa maîtresse dont les cris amenèrent le guet qui les conduisit tous deux en prison. Hart fut condamné à dix jours et sa compagne à trois mois de maison de correction. Cette aventure mit fin à toutes ses connivances amoureuses avec l'ingrate et infidèle Jane.

Ayant encore une fois recouvré sa liberté, il se mit en recherche de nouveau butin. Il résolut, un certain soir, d'entrer en cachette dans quelque maison, se proposant de donner pour prétexte, si on le découvrait, qu'il était un pauvre homme et qu'il cherchait à manger. Il entre en silence, après avoir ôté ses souillers, et saisit une montre, qu'il alla aussitôt vendre pour appaiser sa faim. Peu de tems après, il entra dans une maison où deux hommes étaient occupés à débiter deux moutons gras, et à peine s'en était-il régalé avec eux, que les connétables arrivèrent et les conduisèrent en prison pour vol de moutons, mais ils en furent bientôt acquittés faute de preuves suffisantes pour les convaincre. Quoique Hart ne connût rien de ce vol, il avait lieu d'être satisfait de son repas. Hart était dernièrement sorti de prison, lorsqu'il rencontra dans la rue St. Louis un vieux mandiant Irlandais, à qui il demanda quelque chose à manger pour lui même et un jeune homme qui l'accompagnait. Le bon vieillard y consentit, et non seulement partagea avec eux le contenu de son sac, mais encore les traita d'une bouteille de bon rum; et ils finirent par réduire le bonhomme au sommeil, et lui enlevèrent le peu d'argent qu'il avait sur lui.

Hart se remit en route, et apercevant une bale de drap sur le Quai de la Reine, il l'emporta, à la faveur de la nuit, jusqu'au Cap-Rouge, aidé d'un compagnon; ils coupèrent le drap par morceaux et le vendirent dans les campagnes, après quoi il revint à Québec et prodigua son revenu avec les femmes de débauches, qui lui tournèrent le dos aussitôt que son argent fut dépensé. Mais comme il avait fait une nouvelle épouse, il fallait trouver les moyens de satisfaire ses demandes. En passant dans le Faubourg St. Jean, il enleva un côté de cuir qui

était étendu sur une clôture, mais il fut bientôt rejoint par la multitude ; et par l'intercession d'une charitable Dame, il ne perdit que le cuir et conserva sa liberté, se disant à lui-même que c'était le premier côté qu'il avait perdu, malgré qu'il en eût volé beaucoup d'autres. Cependant comme cette dernière maîtresse était plus exigeante qu'aucune de celles qu'il avait jamais eue, il la quitta à se pourvoir pour elle-même : convalcu qu'avec de l'argent il s'en procurerait bien vite une autre. Un jour qu'il passait dans la rue St. Jean, il vit un Monsieur descendre de cheval et l'attacher par la bride à une maison, ce qui est assez ordinaire, Hart se rend au cheval, enlève la scelle, l'emporte sans être apperçu, et en dispose à bon prix. Avec ce nouveau fond, Hart fit une nouvelle maîtresse ; mais s'étant apperçu que pendant son sommeil, elle lui avait enlevé sa bourse, il la lui ôta et en prit congé pour toujours.

Mais comme sa chance paraissait diminuer à Québec, il forma encore une fois la résolution de monter au Haut Canada. Il se mit donc en route. Arrivé au Cap Rouge, il fit une prise de plusieurs effets dans le chantier, et dont il disposa le long du chemin ; mais comme il craignait de n'en avoir pas assez pour son long voyage il revint sur ses pas et arriva à Québec, dans le dessein de visiter ses anciens quartiers d'approvisionnement. En effet il ne tarda pas à augmenter ses fonds, et à se procurer une nouvelle blonde, qui comme les autres n'avait de fidélité qu'en autant que la bourse de son amant était bien fournie. Il s'en éloigna encore, se promettant bien d'en chercher une autre. Une certaine nuit, passant sur le marché de la Haute-Ville, il rencontra un Mr. Elliot, qui paraissait éivré et qu'il n'avait jamais vu auparavant, Hart lui demanda où il restait, "chez Mr. English," répondit Elliot. Hart l'accompagna chez lui ; mais il fut très surpris de ce que son compagnon lui déclara, avant que d'avoir vidé leur verre, qu'il avait perdu quelque argent, et que c'était Hart lui-même qui l'avait volé. Elliot fit aussitôt appeler un connétable. Cependant Hart trouva moyen de s'échapper, et s'enfuit directement à la taverne du Neptune, ayant laissé sa redingotte derrière lui. A peine était-il entré dans cette retraite, qu'il fut pris, dépouillé de tout l'argent qu'il avait sur lui, et conduit en prison. Il y resta jusqu'au terme de la Cour, où il fut trouvé coupable et condamné à six mois d'emprisonnement. Il protesta jusqu'à la fin de son innocence, et l'écrivain de ce mémoire ne doute pas, d'après certaines circonstances qu'il serait ennuyant de détailler, qu'il ne fût

en effet innocent. Hart fut si fortement irrité d'avoir été ainsi puni pour une offense qu'il n'avait jamais commise, qu'il résolut, s'il était possible, de s'échapper de la prison ; ce à quoi il réussit après trois mois de détention, suivi de deux autres prisonniers.

Mais le tems de sa liberté ne fut pas long, car quatre jours après il fut arrêté environ à vingt lieues de Québec, avec ses deux compagnons. Ce fut alors qu'on trouva sur Hart et sur ses collègues, plusieurs articles de valeur, enlevés depuis peu de la Cathédrale Catholique de Québec. On supposa d'après cela, et avec raison, que Hart était concerné dans le vol. On fit donc son procès, et après une recherche soigneuse de toutes les circonstances, il fut trouvé coupable, et condamné à être pendu le 10 Novembre, 1826.

Tandis qu'il était sous sentence de mort, l'écrivain de ce mémoire n'épargna aucune occasion de le visiter, et fut souvent profondément affecté par les différens changemens qui se peignaient sur son visage. Qui peut en effet affecter d'avantage, lorsque qu'on le voit pour la première fois, que les angoisses d'un esprit tourmenté par la certitude d'une mort ignominieuse. Tantôt à demi résigné à son sort, tantôt se flattant de l'espoir du pardon. Cela ne pouvait manquer de réveiller dans le cœur tous les sentimens que la compassion et la misère peuvent exciter. Le bruit des chaînes, ses soupirs entrecoupés, l'histoire de ses malheurs, tout conspirait à mettre à leur comble les sensations les plus déchirantes. Il confessa ses crimes sans nombre, espérant que sa mort serait une leçon avantageuse à tous les jeunes gens qui s'égarèrent dans le sentier du crime et de la débauche, sans penser aux devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu, "dont les voies sont agréables et les sentiers paisibles." Il manifesta une foi ferme dans la miséricorde d'un Rédempteur, et dit qu'il ne craignait pas de mourir, puisque la mort de Jésus-Christ était suffisante pour tous les péchés du monde. Il paraissait réconcilié à l'idée de son sort, et quoiqu'il manifestât de tems en tems, par ses regards et par ses actions, les remords qui dévoiraient son cœur, il ne se comporta pas moins avec ce courage et cette force de sentimens qui ne peut venir que de la certitude d'avoir fait sa paix avec un Dieu juste, bienfaisant et miséricordieux.

La nuit qui précéda son exécution, il dormit peu, et s'étendit beaucoup sur le récit de ses folies et de ses crimes. Sa vie, dit-il, n'avait été qu'une scène continuelle de malheurs et de perversité, et il témoigna le plaisir qu'il éprouvait de l'expiation par sa mort. Il raconta, étendu sur son lit de fer, tous

les vols qu'il avait commis, et qui se montaient au nombre de soixante-trois, mais toujours persistant fermement et solennellement à dire qu'il n'avait jamais été, en aucune manière quelconque, concerné dans le vol de la Cathédrale. Il reconnaissait seulement avoir reçu les articles volés de Butterworth, un insigne voleur. Il était bien résigné à mourir, dit-il, mais il mourait innocent du crime pour lequel il allait souffrir.

Le moment fatal arrivé, Hart se présenta sur l'échafaud d'un pied ferme, et ayant demandé à son bourreau quelques instans pour parler, il adressa la multitude en ces termes :

« Plaise à Dieu que la mort honteuse à laquelle vous me voyez entraîné par mes crimes, soit une leçon salutaire pour vous tous. C'est avec joie que je quitte une vie qui m'est devenue à charge, pour passer dans un meilleur monde; car je me flatte que par les mérites de notre sauveur, je serai bientôt dans le ciel. Je mérite à bon droit cette mort ignominieuse, en punition de mes crimes passés; mais je déclare ici en présence de vous tous, et devant un Dieu qui m'entend et qui va bientôt être mon juge, que je meurs innocent du crime pour lequel je vais souffrir.

Priez pour moi. Adieu.

Que Dieu ait pitié de mon âme.

En achevant ces mots, il fit un signe de la main à son bourreau. La trappe tomba, et après quelques résistances convulsives, la victime fut précipitée dans l'éternité.

